

Symposium Régional de Haut Niveau sur la Stabilité Financière 4ème édition

Stabilité financière en Afrique à l'épreuve des incertitudes géoéconomiques et des risques émergents

Intervention de Monsieur Abdellatif Jouahri
Wali de Bank Al-Maghrib

Monsieur le Gouverneur de la Banque de Maurice et Président de l'Association des Banques Centrales Africaines,

Chers collègues, Gouverneurs et Vice-Gouverneurs des banques centrales africaines,

Madame la Présidente du Comité Régional Afrique et Moyen-Orient de l'Organisation internationale des Commissions de Valeurs,

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint du Conseil de Stabilité Financière,

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des autorités de régulation africaines et des institutions internationales,

Honorable assistance,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Rabat, à l'occasion de la 4ème édition de ce Symposium régional de haut niveau sur la stabilité financière. Au nom du Comité Marocain de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques qui regroupe les trois régulateurs, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation pour participer aux débats et à partager vos expériences.

Je voudrais en particulier exprimer ma gratitude à Monsieur Rama Sithanen qui, quelques jours après sa nomination au poste de Gouverneur de la Banque de Maurice, a bien voulu prendre part à ce symposium par Visioconférence. Je saisis cette occasion pour lui adresser mes félicitations et mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles responsabilités de gouverneur et aussi de Président de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Je tiens également à saluer l'engagement constant de l'ABCA dans les différentes éditions de ce forum, contribuant ainsi à le hisser parmi les événements panafricains de premier plan.

Mes remerciements vont, aussi, aux représentants et experts du Conseil de Stabilité Financière et en particulier son Secrétaire Général Adjoint, à ceux de la Banque mondiale, de l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance, de l'Association Internationale des Organismes de Garantie des Dépôts, de l'Institut de Stabilité Financière de la BRI et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Mesdames et Messieurs,

Pour cette édition, la première de l'ère postpandémie, nous avons retenu comme thème la « Stabilité Financière en Afrique à l'épreuve des incertitudes géoéconomiques et des risques émergents ». Par ce choix, nous voulons mettre en lumière les défis complexes auxquels nous sommes confrontés ces dernières années, notamment depuis 2020.

Outre la pandémie et ses séquelles, nous avons assisté à une série de chocs liés à la multiplication des conflits, à la récurrence des phénomènes climatiques extrêmes et à la résurgence des pressions inflationnistes.

En parallèle, de nombreuses mutations profondes et des changements de paradigmes sont à l'œuvre et ne cessent de reconfigurer l'échiquier économique, social et financier mondial. Il s'agit notamment de la fragmentation géoéconomique, de la montée du protectionnisme, de la digitalisation et du développement de l'intelligence artificielle, ainsi que des dynamiques démographiques. Ces évolutions se traduisent par des niveaux élevés d'incertitudes et l'émergence de nouveaux risques complexes et difficiles à prévenir et à gérer. La prise de décisions aussi bien privée que publique devient dans un tel contexte un véritable défi.

Comme nous le savons tous, la pandémie de 2020 a enclenché une réponse sans précédent de la part des autorités publiques avec des mesures sanitaires dont les implications sur les chaines d'approvisionnement ont contribué à la montée des pressions inflationnistes auxquelles nous avons assisté ces dernières années. Sur le même registre, l'effort budgétaire d'envergure pour soutenir les populations et l'activité économique s'est traduit par l'aggravation des niveaux d'endettement et la réduction des marges budgétaires, suscitant des inquiétudes quant à la soutenabilité des finances publiques dans de nombreux pays.

De leur côté, les banques centrales, face à la montée de l'inflation, ont initié un cycle de resserrement monétaire, le plus rapide et le plus largement synchronisé de l'histoire. Certes, elles ont réussi à juguler l'inflation sans enclencher de récession, un exploit historique, mais cela n'a pas été sans conséquence en termes de risques pesant sur la stabilité financière, comme l'illustrent les turbulences qu'ont connues les systèmes bancaires en Suisse et aux Etats-Unis et qui ont été heureusement rapidement contenues.

Mesdames et Messieurs,

En Afrique, l'impact de ces chocs et de ces mutations est bien manifeste. De nombreux pays du Continent subissent durement les effets du changement climatique, alors que leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre sont relativement très faibles.

De même, le Continent a été particulièrement affecté par le renchérissement des produits alimentaires après l'enclenchement de la guerre en Ukraine, portant l'inflation à des niveaux exceptionnels et érodant ainsi le pouvoir d'achat déjà faible de la population. Selon les données du FMI, l'inflation en Afrique subsaharienne a atteint en moyenne 16,2% en 2023 et aujourd'hui, bien qu'en nette baisse, le niveau des prix reste élevé.

Sur un autre registre, la dette publique africaine a atteint, selon les données du FMI, près de 1 800 milliards de dollars à la fin de l'année 2023, représentant 60% du PIB pour les pays subsahariens et près de 77% pour les pays d'Afrique du Nord, soit le double de son niveau de 2010. En l'espace d'une dizaine d'années, la dette extérieure de l'Afrique est passée de moins de 20% du PIB à près de 30% et son ratio aux exportations a pratiquement doublé à 140%.

Par ailleurs, au regard du rythme de la révolution digitale et de l'essor que connait l'intelligence artificielle, de nombreux pays africains peu préparés pour en concrétiser les opportunités, se trouvent, en revanche, à affronter les risques qu'ils engendrent, notamment la menace cybernétique. Ainsi, la fracture avec le nord a, malheureusement, tendance à s'élargir.

Face à ces défis, l'Afrique a les moyens de poursuivre son développement et son émergence. Son principal atout est son capital humain, avec une population jeune et en forte croissance. C'est aussi ses richesses naturelles abondantes, ses terres arables et ses gisements de minerais et de métaux précieux.

Tout en s'inscrivant dans le cadre des différents agendas mondiaux, les africains sont bien conscients de la nécessité de prendre leur destin en main, comme l'illustrent les nombreuses initiatives continentales lancées ces dernières années en particulier la zone de libre-échange continentale.

Mesdames et Messieurs,

Les quelques exemples de risques émergents que je viens d'évoquer illustrent la complexité des défis auxquels fait face la politique macroprudentielle dans la réalisation de l'objectif de stabilité financière.

Dans le cas du Maroc, les manifestations du changement climatique sont claires et récurrentes. Nous faisons face à une succession d'années de sécheresse, à un stress hydrique aigu parallèlement à des inondations et des crues récurrentes dont les dernières ont touché plusieurs régions du sud du pays.

Dans ces conditions, les régulateurs du secteur financier sont particulièrement sensibles au risque climatique. Ils s'inscrivent dans le cadre des efforts mondiaux et ont lancé de nombreuses initiatives visant à intégrer la dimension climatique dans les stratégies, les processus décisionnels et les cadres de régulation financière.

Ainsi, Bank Al-Maghrib a publié, en mars 2021, une directive invitant les banques marocaines à intégrer pleinement le risque climatique dans leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques, et dans leurs stratégies d'investissement et de financement. Elle a également réalisé, en partenariat avec la Banque mondiale, une étude sur les risques climatiques dans le secteur bancaire, la première du genre dans la région et dont les résultats ont été publiés en avril 2024.

L'Autorité Marocaine du Marché de Capitaux, de son coté, a publié une série de guides sur les instruments de financement durables et sur l'investissement socialement responsable. Elle a également édicté en 2019 une circulaire rendant obligatoire la publication d'un rapport ESG annuel pour tous les émetteurs sur le marché des capitaux. De même, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale a émis une instruction sur la gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement à destination des entreprises d'assurances et de réassurances.

Outre la gestion des risques, la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique constitue également un énorme défi. C'est d'ailleurs le point d'achoppement dans les rencontres internationales comme l'illustrent les fortes divergences dans les discussions lors de la COP29 qui vient de se terminer. Au Maroc, les besoins d'investissement ont été estimés par la Banque mondiale à environ 78 milliards de dollars pour la période entre 2022 et 2050. A cet effet, nous avons élaboré une stratégie nationale de développement de la finance climat à l'horizon 2030 et œuvrons pour la mobilisation des fonds privés et des bailleurs internationaux. A cet égard, et grâce à un programme ambitieux de politiques et de mesures concrètes, le pays a pu bénéficier d'un appui financier du FMI d'un montant d'environ 1,3 milliard de dollars dans le cadre de la facilité de résilience et de durabilité.

Sur ce même registre et au niveau global, la prise de conscience grandissante et la volonté manifeste des agences internationales telles que les Nations Unies et les banques multilatérales de développement laissent place à un certain optimisme face à l'ampleur des besoins de financement. Cela étant, et comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, ces financements ne doivent pas se faire au détriment du financement du développement dont le Continent a encore fortement besoin.

Mesdames et Messieurs,

Je ne terminerai pas mon intervention sans partager avec vous quelques réflexions au sujet des implications de la révolution digitale et de l'essor que connaissent les cryptoactifs et les monnaies digitales.

Au Maroc, nous avons été interpellés dès 2017 par la problématique des cryptoactifs et avons, dans un premier temps, veillé à sensibiliser le grand public aux risques qui y sont associés. Par la suite, et tenant compte des évolutions de la régulation internationale, les autorités marocaines ont privilégié une approche réglementaire visant à assurer une protection adéquate des usagers et des investisseurs tout en préservant les opportunités de tirer profit de ces innovations.

Dans cette optique, Bank Al-Maghrib a préparé, avec la participation de toutes les parties prenantes et avec l'appui de la Banque mondiale, un projet de loi encadrant les cryptoactifs qui est actuellement dans le circuit d'adoption.

S'agissant des monnaies digitales de banques centrales, et à l'instar de nombreux pays à travers le monde, nous cherchons à déterminer dans quelle mesure cette nouvelle forme de monnaie pourrait contribuer à la réalisation de certains objectifs de politique publique notamment en matière d'inclusion financière.

Nous avons lancé le projet MDBC il y a plus de trois ans avec pour objectif d'anticiper et de guider les choix et les décisions stratégiques de Bank Al-Maghrib dans ce domaine. Le projet vise également à renforcer nos capacités et notre expertise sur ce sujet complexe et multidimensionnel.

Nous considérons qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine qui doit prendre en compte le contexte socio-économique national, l'évolution de l'environnement régional et international ainsi que l'impact sur certaines missions de la Banque centrale dont notamment la politique monétaire et la stabilité financière.

Il reste un dernier volet relatif à la cybersécurité et qui interpelle particulièrement les régulateurs du secteur financier. Au niveau de Bank Al-Maghrib, convaincu de la nécessité d'une approche collective, nous avons mis en place une communauté dédiée animée par l'écosystème financier et les régulateurs. A l'échelle internationale, la Banque a adhéré à un ensemble d'instances spécialisées dans le domaine de la cybersécurité et permettant le partage d'expériences et l'échange d'informations.

Il me parait essentiel que sur ces thèmes au niveau de notre continent, nous puissions conjuguer nos réflexions et nos efforts pour saisir pleinement les avantages des innovations technologiques, tout en veillant à l'atténuation des risques y afférents.

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai nul doute que les panels prévus dans ce symposium et les débats qui en découleront enrichiront considérablement nos réflexions et nous permettront de renforcer davantage notre coopération dans les domaines de stabilité financière et de supervision macroprudentielle.

Je souhaite en terminant plein succès à nos travaux, en espérant que ceux parmi vous qui viennent de l'étranger auront l'occasion de profiter de leur séjour à Rabat, ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, pour découvrir son héritage et sa richesse millénaire.

Je vous remercie.